

Agence régionale de santé (ARS) PROVENCE ALPES COTE D AZUR
Unité départementale – HAUTES-ALPES
Téléphone : 0413558611
Courriel : ars-paca-dt05-sante-environnement@ars.sante.fr

Affaire Suivie par : Laurence VOUTIER
Référence : Alerte n°9242
Date d'émission: 08/02/2024

**Contrôle sanitaire de la qualité de l'eau
EAUX DESTINÉES À LA CONSOMMATION HUMAINE
ADDUCTION D'EAU POTABLE**

Prévu par le code de la santé publique

ALERTE SUR LA QUALITE DE L'EAU

IDENTIFICATION DU PRELEVEMENT

Commune : ETOILE-SAINT-CYRICE
Localisation : FERME CHACOGNE - robinet cuisine Mr Gras
Point de surveillance : 0050000004501
Installation : CHACOGNE ET BEAUJEU (UDI 005003921)
Date et heure de prélèvement : 05/02/2024
Motif de prélèvement : CONTROLE SANITAIRE PLANIFIE

Eau non conforme aux limites de qualité fixées par le Code de la Santé Publique concernant les eaux destinées à la consommation humaine. En application de l'article L. 1321-4 du code de la santé publique, je vous demande d'engager toutes les mesures nécessaires à la recherche de la cause de la pollution (visite des captages et des alentours, des réservoirs, recherche de fuite,...) et de prendre les mesures correctives afin d'y remédier (nettoyage des ouvrages,...).

RESULTATS D'ANALYSES

Physico-chimie - Non-conformité à une limite de qualité

Paramètre	Résultat	Unité	Norme mini	Norme maxi
ENTÉROCOQUES /100ML-MS	1	n/(100mL)		0.000000

POUR INFORMATION :

DESTINATAIRES DE L'ALERTE :